

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er décembre 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 30 novembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la communication datée du 26 novembre 2004 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-63037 (F) 021204 021204

Annexe

Lettre datée du 26 novembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément à la résolution 1088 (1996) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport mensuel sur les opérations de la Force de stabilisation (SFOR) en octobre 2004. Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Jaap **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport mensuel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de stabilisation

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 31 octobre 2004.

2. Au 31 octobre 2004, la Force de stabilisation (SFOR) comptait au total 7 982 militaires, dont 446 provenant de pays non membres de l'OTAN. En outre, six membres du personnel de la SFOR étaient stationnés en Croatie.

3. Comme il est indiqué dans le rapport du mois de septembre, le 5 octobre, le Commandement de la SFOR a été transféré du général de division Virgil Packett II (États-Unis d'Amérique) au général de brigade Steven Shook (États-Unis d'Amérique) à Sarajevo. Le 1er octobre, au quartier général de l'OTAN à Sarajevo, les effectifs de l'Alliance restant en Bosnie-Herzégovine ont atteint leur capacité opérationnelle initiale.

4. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne l'état des contributions des pays partenaires non membres de l'OTAN.

Sécurité

5. Durant la période considérée, la situation en Bosnie-Herzégovine est restée stable dans l'ensemble. Les équipes multinationales et l'Unité multinationale spécialisée ont mené au total 2 534 patrouilles terrestres. Le 21 octobre, à Banja Luka, la police locale a informé la SFOR qu'une explosion avait eu lieu dans une usine métallurgique à Budzek. Un civil avait été tué alors qu'il essayait de désarmer un missile antichar.

6. Pendant la période à l'examen, aucun acte de violence notable n'a été commis contre le personnel de la SFOR.

7. La SFOR a poursuivi ses activités de recherche et de destruction d'armes et ses opérations cadres.

8. Le décompte des armes remises ou recueillies durant la période considérée dans le cadre de l'opération Harvest s'établit comme suit : 431 armes légères (fusils, pistolets et revolvers); 81 183 munitions de moins de 20 millimètres; 1 367 munitions de 20 à 76 millimètres; 582 munitions de plus de 76 millimètres; 1 422 grenades à main; 160 mines; 97 783 kilogrammes d'explosifs; 1 163 pièces diverses (mortiers et obus, grenades à fusil, engins artisanaux, roquettes, etc.).

9. Pour aider à réduire les quantités de munitions inutilisables ou périmées appartenant aux forces armées des entités et les quantités de munitions en Bosnie-Herzégovine, la SFOR a poursuivi l'opération Armadillo II. Le nombre total de munitions de l'armée de la Republika Srpska détruites reste inchangé (2 674 tonnes).

10. Le 19 octobre, la SFOR a mené une opération à Bileca, en Republika Srpska, pour aider l'organisme d'État chargé des activités d'investigation et de protection en Bosnie-Herzégovine. L'opération avait pour but d'arrêter Nedo et Zoran Samadzic, tous deux inculpés par le Tribunal cantonal de Sarajevo pour leur implication dans la criminalité organisée et le trafic de drogues. Durant l'opération, Nedo Samadzic a été blessé après qu'il eut ouvert le feu sur l'Unité multinationale spécialisée. Il a été

soigné sur place, puis transporté à l'hôpital universitaire de Sarajevo. Sa vie n'est pas en danger.

11. Du 11 octobre au 6 novembre, les forces de réserve tactiques de la SFOR et les forces de réserve opérationnelles et stratégiques de l'OTAN ont apporté leur appui au commandant de la Force de paix au Kosovo en mettant à sa disposition des ressources supplémentaires et en participant à la répétition opérationnelle « Determined Commitment 2004 » au Kosovo. Les forces de réserve tactiques de la SFOR étaient déployées au Kosovo du 21 au 30 octobre.

Respect des accords par les parties

12. Durant la période considérée, les forces armées des entités ont procédé à des activités normales d'entraînement, conformément aux dispositions militaires de l'Accord de paix de Dayton.

13. Pendant cette période, il y a eu au total 304 activités d'entraînement et opérations (200 pour l'armée de la Republika Srpska et 104 pour l'armée de la Fédération) et 339 mouvements de troupes (184 pour l'armée de la Republika Srpska et 155 pour l'armée de la Fédération).

14. En octobre 2004, il a été procédé à 28 inspections de dépôts d'armes et de munitions (14 pour l'armée de la Republika Srpska et 22 pour l'armée de la Fédération).

Élections municipales d'octobre

15. Le 2 octobre, des élections locales ont eu lieu dans toute la Bosnie-Herzégovine. Il s'agissait là des premières élections entièrement financées et organisées par les autorités bosniaques. Les élections se sont déroulées de manière pacifique et les arrangements conclus entre la Mission de police de l'Union européenne et les équipes d'observation chargées de la liaison se sont avérés efficaces. Le taux de participation a été faible (seulement 45 % de l'électorat). Les candidats des partis nationaux (SDA, SDS et HDZ) ont été les vainqueurs de ces élections, sauf à Banja Luka, où les Sociaux Démocrates sont en passe de prendre le contrôle de la ville.

Conclusion

16. Alors que l'OTAN et l'Union européenne continuent d'œuvrer en vue du passage de la SFOR à l'opération Althea et de la mise sur pied du quartier général de l'OTAN à Sarajevo, la SFOR a continué à maintenir un environnement sûr en Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre de la répétition opérationnelle « Determined Commitment 2004 », les forces de réserve de l'OTAN ont participé sans heurts aux opérations cadres, aux côtés de la SFOR, et ont démontré leur capacité de déploiement et d'opération.